



Agence immobiliere loue le cellier dont je suis beneficiaire

Par **yann7788**, le **12/05/2011** à **19:59**

Bonjour, mon problème vient d'un cellier (dont la location est comprise dans mon bail) qui se trouve sur le palier de mon immeuble. Un jour j'aperçois ma voisine en sortir, elle me montre qu'elle a bien les clefs en sa possession et affirme que l'agence le lui a loué. (Elle depend d'une agence, moi d'un particulier et ce n'est pas le meme propriétaire) Lors de cette conversation elle me fait remarquée qu'elle a jeté toute les affaires s'y trouvant (le plus important etant un carton comprenant tout mes papiers, fiches de paies, diplomes, relevées de note ainsi et surtout beaucoup de photos dont celles de ma mere decedée). J'apelle evidemment l'agence immobiliere qui me reponde qu'il y a effectivement eue une confusion et qu'il ne savais pas comment ils avaient eu eux meme ses clefs. Je souhaiterais donc obtenir des reparations pour tout ses souvenirs que je ne recupererais jamais ainsi que pour tout le temps que ca va me mettre pour me procuperer les duplicatas. J'aimerais connaitre quelle demarche je pourrais entreprendre et qu'elle montant je pourrais demander. En vous remerciant et en esperant ne pas avoir été trop confus dans mes propos

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **21:08**

Vous écrivez au bailleur, pas à l'agence, pour exiger un dédommagement conséquent qu'à défaut vous l'assignerez en justice

Par **yann7788**, le **12/05/2011** à **21:45**

Merci pour la reponse. Je pensais qu'il fallait ecrire à l'agence donc merci. Une idée d'un montant pour ne pas paraître "profiteur" ?

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **22:45**

Aucune idée